

**Question orale d' Éric AZIERE du groupe Ensemble pour Paris 14<sup>e</sup>  
au sujet de l'affichage libre dans le 14<sup>ème</sup> :**

Madame la Maire,

Le 18 mai 2021, notre conseil d'arrondissement du 14<sup>ème</sup> a délibéré et voté à l'unanimité un vœu souhaitant notamment :

- « Qu'une carte indiquant la localisation des panneaux d'affichage libre soit actualisée puis publiée sur le fronton de la Mairie, soit accessible sur les médias digitaux d'information de la Mairie et des conseils de quartiers, ainsi que sur l'OpenData de la Ville »
- « Que, pour se mettre en conformité avec la loi, soient installé dans l'arrondissement un réseau supplémentaire de panneaux, libre d'accès, dédiés au tissu associatif et engagé »
- « Que le tissu associatif et engagé de l'arrondissement soit associé, via les conseils de quartier et / ou les MVAC, à l'implantation et la mise en œuvre de ces nouveaux panneaux »

**Pouvez-vous, Madame La Maire, informer le conseil d'arrondissement, et à travers lui les Quatorziennes et les Quatorziens, sur l'état d'avancement de ces différentes actions, ainsi que sur les modalités pratiques de celles déjà réalisées et le calendrier prévu de celles restant à réaliser ?**

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Eric AZIERE  
Conseiller d'arrondissement  
Groupe Ensemble pour Paris 14ème